

## Ordre de service d'action



**Direction générale de l'enseignement et de la recherche  
Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales  
Pôle de la statistique et des systèmes d'information  
1 ter avenue de Lowendal  
75700 PARIS 07 SP  
0149554955**

**Note de service**

**DGER/MAPAT/2015-32**

**15/01/2015**

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 03/04/2015

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 3

**Objet :** enquête sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole  
- Enquête 2015.

### Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole

Etablissements d'enseignement agricole privé sous contrat

Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organisations responsables d'établissements d'enseignement agricole privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

**Résumé :**

**Enquête sur le suivi des élèves sortant des établissements**

**d'enseignement technique agricole**

**Enquête 2015**

**Table des matières**

<b>1 . Les objectifs de l'enquête .....</b>	<b>3</b>
<b>2 . La population cible interrogée.....</b>	<b>3</b>
<b>3 . Le déroulement de l'enquête.....</b>	<b>4</b>
3.1 Instructions aux établissements ou sites.....	4
3.2 Questionnaire d'enquête .....	4
3.3 Instructions aux SRFD.....	5
3.4 Accès à l'outil d'enquête en consultation par les fédérations.....	5

## Rappel : depuis 2013, l'enquête est exhaustive

Depuis 2013, les modalités de l'enquête ont évolué. Tous les établissements sont désormais mobilisés pour réaliser l'enquête sur le suivi des sortants de l'enseignement technique agricole. L'enquête est passée de l'interrogation d'un échantillon à l'exhaustivité.

L'objectif est de consolider l'enquête nationale pour obtenir une meilleure représentativité des formations au niveau de l'option, de l'affiliation et de la zone géographique notamment les régions. Cette organisation doit également permettre aux établissements de disposer d'un maximum de données sur le devenir de leurs sortants en cohérence avec leur mission d'insertion. A cet effet, un effort particulier est recommandé pour collecter les réponses en utilisant tous les moyens à disposition, en particulier la relance par téléphone. Ce travail favorisera un taux de réponse élevé au niveau national et aux niveaux régional et local.

Le passage à l'interrogation exhaustive pour l'enquête d'insertion à sept mois, entraînant une charge de travail supplémentaire, est compensé par une décharge de la réalisation de l'enquête à trente-trois mois pour tous les établissements.

L'enquête sur le suivi des élèves — et des étudiants du cycle supérieur court — sortant des établissements d'enseignement technique agricole est mise en œuvre au 1<sup>er</sup> février 2015. Cette enquête annuelle a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique en décembre 2013 pour une période de 5 années. Cette enquête est comparable à celle conduite par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) auprès de ses établissements de l'enseignement scolaire, appelée IVA (enquête sur l'insertion dans la vie active).

### 1 . Les objectifs de l'enquête

L'enquête permet d'appréhender, au 1<sup>er</sup> février 2015, le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole et d'analyser les modalités de leur insertion scolaire et professionnelle. Cette enquête s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole, en particulier au niveau des établissements (Art L811-1 et L813-1 du code rural) .

Cette enquête s'adresse à tous les cycles de formation avec pour objectif le suivi de l'insertion scolaire et professionnelle. Elle présente un intérêt opérationnel pour les partenaires en charge de l'orientation et du suivi de l'insertion professionnelle.

Les informations collectées seront analysées à l'échelon national par la DGER et AgroSup Dijon-Eduter. Les résultats agrégés feront l'objet de publications (Panorama de l'enseignement agricole, StatEA, etc.). Ils pourront être utilisés le cas échéant pour enrichir les « fiches diplômes » par des données sur la primo-insertion.

Par ailleurs, cette enquête permet de calculer l'indicateur LOLF<sup>1</sup> national 1.2 « taux d'insertion professionnelle » des sortants de l'enseignement agricole et les indicateurs du SPNF (Schéma Prévisionnel National des Formations) relatifs à la mesure de l'insertion scolaire et professionnelle.

<sup>1</sup>Loi organique relative aux lois de finances

## 2 . La population cible interrogée

Les élèves appartenant au périmètre de l'enquête nationale sont **les sortants de la voie scolaire** de l'enseignement technique agricole. Ils doivent être interrogés de manière obligatoire par les établissements.

Tous les élèves sortant répondent à un questionnaire unique.

**Remarque 1** : les établissements pourront parfois constater que la liste des sortants mis à leur disposition sur l'outil Sphinx ne comprend pas tous les sortants de leur établissement. La différence correspond aux élèves qui ont poursuivi leurs études dans un autre établissement mais toujours au sein de l'enseignement agricole. Ils ne sont pas pris en compte au niveau de cette enquête.

**Remarque 2** : les établissements pourront parfois constater que la liste des sortants mis à leur disposition sur l'outil Sphinx comprend des apprenants encore dans leur établissement, mais inscrits dans une voie différente de la voie scolaire (exemple : apprentissage). Ces apprenants doivent être interrogés.

## 3 . Le déroulement de l'enquête

### 3.1 Instructions aux établissements ou sites

Le guide d'enquête (en annexe 2) décrit l'ensemble des opérations de mise en œuvre de l'enquête. AgroSup Dijon-Eduter et la DGER accompagnent les établissements ou sites tout au long de la réalisation de cette enquête afin qu'elle soit réalisée dans les meilleures conditions possibles. La liste des personnes en appui se trouve en annexe 2.

#### Connexion à l'outil d'enquête SPHINX

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-Eduter, met à la disposition des établissements, pour gérer l'enquête, un module de gestion via internet :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2015/établissement.htm>

Chaque établissement ou site reçoit au plus tard le 26 janvier 2015 à son adresse institutionnelle, son login et son mot de passe. L'adresse mail utilisée est l'adresse enregistrée dans la base Génôme que les établissements peuvent modifier via Génôme Web. Le SRFD (Cf. 3.3) disposera de l'ensemble des logins et mots de passe des établissements de sa région. Sur cet outil, chaque établissement, trouvera la liste de la population cible à interroger : L'identifiant (Id)<sup>2</sup>, le nom, prénom, la section 2013-2014, et dans certains cas l'adresse, le numéro de téléphone.

### 3.2 Questionnaire d'enquête

#### Envoi des questionnaires

Un courrier d'accompagnement doit être adressé à chaque individu interrogé. Le modèle à utiliser est celui de l'annexe 2. Les champs doivent être complétés par les établissements. A cette fin, le modèle de lettre est disponible dans un format modifiable par traitement de texte sur le module de gestion sphinx à l'adresse internet ci-dessus (voir le guide de l'enquête en annexe 1 pour accéder à ce fichier). Ce courrier porte la mention du label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le CNIS<sup>3</sup> ainsi que la mention CNIL<sup>4</sup>. Ces mentions doivent être présentes sur tous les courriers adressés.

<sup>2</sup> Cet identifiant est à indiquer sur chaque questionnaire papier, et sera nécessaire pour le saisir sur Internet. Il remplace l'identifiant national d'apprenant agricole utilisé les années précédentes (INA).

<sup>3</sup> Conseil national de l'information statistique

<sup>4</sup> Commission nationale de l'informatique et des libertés

## **Il est impératif que le questionnaire joint au courrier soit pré rempli par l'établissement pour les données suivantes : L'identifiant de l'enquêté (en 7 caractères), la classe suivie en 2013-2014 et spécialité, la région et coordonnées de l'établissement**

Les enquêtés seront invités à répondre via internet, par voie postale ou par téléphone. Il est recommandé d'interroger les sortants des classes de quatrième, troisième, seconde et CAPA par téléphone, et d'utiliser aussi ce moyen lors des phases de relance auprès de tous les sortants qui n'auraient pas répondu lors de la première phase.

**Remarque** : l'adresse internet utilisée par les élèves pour répondre au questionnaire en ligne est indiquée sur le courrier envoyé par les établissements :

**[suivi2015.educagri.fr](http://suivi2015.educagri.fr)**

Cette adresse est **un lien court et complet** permettant un accès rapide au questionnaire web (voir le guide d'enquête en annexe 1 pour plus de précisions). L'utilisation du questionnaire en ligne est à privilégier.

### **Saisie et visualisation des réponses**

La saisie des réponses obtenues par voie postale ou par téléphone est effectuée par l'établissement ou le site sur leur module de gestion de l'enquête via Internet, sauf pour les individus ayant répondu en ligne. L'établissement ou le site peut visualiser ses propres saisies ainsi que les réponses des répondants de son établissement ayant répondu en ligne.

### **Point d'attention : Taux de réponse**

Le taux de réponse et la qualité des réponses sont déterminants pour une exploitation statistique fiable. Le taux de réponse attendu est de 80%. Les établissements ou sites devront relancer les non-répondants pour atteindre ce taux. En dessous de 60%, la faiblesse du taux de réponse se traduit statistiquement par des résultats qui peuvent être insuffisamment significatifs. Les réponses peuvent être consultées dans des tableaux de bord dès leur saisie sur le module de gestion.

### **3.3 Instructions aux SRFD**

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-EDUTER, met à la disposition des SRFD, pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur région, un module de gestion de l'enquête, accessible via Internet :

**<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2015/region.htm>**

Chaque SRFD reçoit avant le 24 janvier 2014, à son adresse institutionnelle, son login et mot de passe.

Pour s'assurer de la réalisation de l'enquête dans les délais et de l'atteinte d'un taux de réponse satisfaisant, le SRFD est invité à suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements. La DGER enverra chaque semaine un bilan de suivi à tous les SRFD.

### **3.4. Accès à l'outil d'enquête en consultation par les fédérations**

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-EDUTER, met à la disposition des Fédérations du privé au niveau national un module pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur fédération, accessible via Internet :

**<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2015/federation.htm>**

Chaque fédération nationale reçoit avant le 26 janvier 2015, à son adresse institutionnelle, son login et son mot de passe.

**Récapitulatif du calendrier :**

Dates 2015	Réaliseurs	Opérations
<b>Jeudi 15 janvier</b>	DGER	Courriel à tous les établissements pour l'annonce de l'enquête et diffusion de la présente note de service
<b>Jeudi 22 janvier</b>	DGER	Ouverture du module de gestion de l'enquête Sphinx et mailing à tous les établissements, fédérations de l'enseignement privé et SRFD pour communication des logins et mots de passe
<b>Du jeudi 22 au vendredi 30 janvier</b>	Établissements ou sites	Édition des lettres avis et des questionnaires papier avec les champs complétés par les établissements ou sites, notamment le code d'accès personnel de chaque élève.
	Établissements ou sites	Envoi des lettres et questionnaires aux sortants
<b>Février</b>	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Réception des questionnaires papier Interrogation téléphonique pour les sortants de 4ème, 3ème, Seconde et CAPA Saisie des réponses sur le module de gestion
<b>Février, date limite de réponse : 1er mars</b>	Enquêtés	Réponse via le questionnaire en ligne ou envoi du questionnaire papier.
<b>Du lundi 2 au vendredi 6 mars</b>	Établissements ou sites	Relance téléphonique auprès des non-répondants
<b>Mars</b>	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Réception et saisie des questionnaires
<b>Vendredi 3 avril</b>	DGER	Clôture de la saisie des questionnaires
<b>D'avril à juillet</b>	AgroSup Dijon EDUTER - DGER	Analyse des résultats
<b>Octobre</b>	AgroSup Dijon EDUTER - DGER	Bilan de l'enquête Restitution des résultats définitifs nationaux

**Annexes :**

- annexe 1 : Guide de l'enquête,
- annexe 2 : Courrier d'accompagnement du questionnaire,
- annexe 3 : Questionnaire de l'enquête.

Le chef de  
la mission de l'appui au pilotage et des affaires  
transversales

Gilbert THUILLIER

## ANNEXE 1

### Guide de l'enquête 2015 «Le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole»

#### Sommaire :

- 1 - Le déroulement de l'enquête dans les établissements
- 2 - Le suivi de l'enquête dans les SRFD
- 3- Le suivi de l'enquête dans les fédérations des établissements privés
- 4 - La liste des personnes ressources DGER - AgroSup Dijon EDUTER

#### **Qui est interrogé ?**

Tous les élèves inscrits en 2013-2014 dans un lycée agricole et ayant quitté la voie scolaire de l'enseignement technique agricole en 2014-2015.

#### **Tous les établissements sont concernés.**

#### **Comment se déroule l'enquête ?**

L'enquête se fait via internet. Tous les établissements reçoivent sur leur boîte mail institutionnelle un identifiant (login) et un mot de passe spécifiques.

NB : en cas de perte de l'identifiant et du mot de passe, l'établissement prendra contact avec son SRFD ou se reportera à la partie 4.

#### *Remarque générale sur l'accès à la plateforme:*

Les navigateurs suivants sont parmi les plus répandus dans les établissements. La liste est ici donnée par ordre décroissant de compatibilité avec la plateforme d'enquêtes :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Internet Explorer

Le site sur lequel vous trouverez le questionnaire est totalement sécurisé (https). Toutefois, selon les paramètres de votre ordinateur et de votre navigateur, il est possible que le navigateur adresse un message d'alerte. Dans ce cas, vous pouvez procéder de la manière suivante sans risque :

- Sur Google Chrome : cliquez sur « Poursuivre quand même »
- Sur Mozilla Firefox : cliquez sur « Ou vous pouvez ajouter une exception... » Puis cliquez sur « Confirmer l'exception de sécurité »
- Sur Internet Explorer : cliquez sur « Poursuivre sur ce site Web (non recommandé) »

Par ailleurs, si le module de gestion sur Internet se déconnecte, il suffit de se reconnecter à nouveau en tapant login et mot de passe.

## 1 - Le déroulement de l'enquête dans les établissements

### Étape 1 : Connexion au module de gestion

Chaque établissement ou site se rend sur l'adresse

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2015/etablissement.htm>

et saisit ses login et mot de passe reçus par mél sur la boite institutionnelle, et clique sur OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :



Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Cliquer sur **Accueil** permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Cliquer sur **Note de service** permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Cliquer **Documents utiles** permet d'afficher le questionnaire et le modèle de lettre en format pdf.

Cliquer sur le menu déroulant des **Autres sites** permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Cliquer sur **Saisir une réponse papier** permet d'accéder au formulaire électronique de l'enquête afin de saisir les réponses. Il faut au préalable connaître leur **identifiant** – voir étape 2.

Cliquer sur **Liste des sortants et des non répondants** permet d'accéder à la liste des jeunes à interroger et **de relever leur identifiant (Id)** et leur coordonnées (voir étape 2).

Cliquer sur **Base de réponses** permet d'accéder à l'ensemble des réponses de votre établissement sous format tableur (voir étape 6).

Cliquer sur **Analyse** permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses de votre établissement (voir étape 6).

Cliquer sur le menu déroulant des **Tableaux de résultats** permet de sélectionner un tableau de résultats (voir étape 6).

NB : Il est tout le temps possible de télécharger ou d'imprimer ce qui est à l'écran, en cliquant sur



Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton rouge



## Étape 2 : Liste des sortants et de leur identifiant (Id)

En cliquant sur ce bouton **Liste des sortants et des non répondants**, le bandeau change :



Cliquer sur **Liste des sortants** permet d'ouvrir la liste en format tableau des jeunes à interroger. Sur cette liste sont notamment indiqués leur identité (nom, prénom), leur **identifiant**, leurs dernières coordonnées connues. Vous pouvez exporter cette liste sur tableau et l'enregistrer.

Cliquer sur **Liste des non répondants** permet d'ouvrir la même liste que la précédente, sans les individus ayant déjà répondu à l'enquête. Cette liste est actualisée toutes les nuits. Cette liste sera utile pour relancer les anciens élèves (Voir étape 5).

En cliquant sur , il est possible d'exporter sous tableau la liste affichée.

En cliquant sur **Retour au module de l'enquête**, vous êtes redirigés sur le module général de gestion de l'enquête, et le précédent bandeau apparaît (Etape 1).

## Etape 3: Envoi des courriers / questionnaires aux enquêtés

La DGER recommande aux établissements d'interroger les élèves sortant de quatrième, troisième et seconde par téléphone et les autres sortants par voie postale. Dans les deux cas, un courrier présentant l'enquête est envoyé, accompagné du questionnaire adéquat et d'une enveloppe (timbrée) à l'adresse de l'établissement pour son retour, l'établissement se charge ensuite de la saisie des réponses.

L'ancien élève peut également répondre à l'enquête directement sur Internet (via le lien précisé dans la lettre d'accompagnement) en utilisant son **identifiant** comme mot de passe.

### Le courrier :

Les établissements doivent compléter les champs du courrier de présentation de l'enquête (Cf. annexe 2). Chaque courrier doit être obligatoirement personnalisé à chaque jeune interrogé en mentionnant l'identifiant.

### Le questionnaire :

Le questionnaire joint au courrier doit être pré rempli par l'établissement pour les données suivantes :

L'identifiant de l'enquêté

Classe suivie en 2013-2014 et spécialité

Région et coordonnées de l'établissement

L'envoi doit être fait par l'établissement entre le 26 et le 30 janvier 2015.

La date limite de réponse des enquêtés est fixée au 1<sup>er</sup> mars 2015.

#### Étape 4 : La saisie des réponses

L'établissement ou site assure la saisie des réponses collectées par téléphone ou reçues par voie postale dans le module de gestion de l'enquête sur internet.

- Cliquer sur le bouton **Saisir une réponse papier**
- Saisir l'identifiant de l'enquêté, puis Valider
- Répondre « OUI » à la question : *Saisie du questionnaire par l'établissement ?*
- Saisir les réponses
- Puis cliquer sur **Enregistrer**

Rappel : Les enquêtés peuvent répondre en ligne (via le lien précisé dans la lettre d'accompagnement) en s'identifiant par leur identifiant. L'établissement peut visualiser la saisie de toutes les réponses de ses anciens élèves.

#### Étape 5 : La relance des non répondants

L'établissement ou site peut compter et identifier les non répondants, avec la prise en compte des saisies effectuées en établissement et des saisies effectuées directement par les enquêtés.

Cliquer sur **Liste des sortants et des non répondants** puis sur **Liste des non-répondants** la permet d'ouvrir la liste des sortants qui n'ont pas encore répondu au questionnaire. Cette liste est actualisée chaque nuit. Les anciens élèves qui la constituent sont ceux qui doivent être relancés.

Il est recommandé d'effectuer cette relance par téléphone.

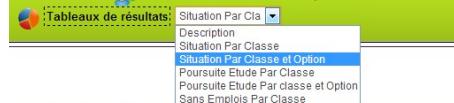
La relance doit être effectuée entre le 2 et le 6 mars 2015, afin d'améliorer le taux de réponse. La nouvelle date limite de réponse est alors fixée au 20 mars 2015.

#### Étape 6 : Clôture et résultats de l'enquête

La date limite de saisie des réponses par les établissements (ou sites) ou par les répondants en ligne est fixée au 3 avril 2015.

L'établissement ou site a accès à des tableaux de synthèse de ses résultats bruts à tout moment.

Selectionner dans le menu déroulant **Tableaux de résultats** celui qui vous intéresse.



Ces tableaux sont imprimables ou exportables sous format excel / OpenOffice / pdf / doc en cliquant sur l'icône d'exportation



- Une analyse complète présentant l'ensemble des tableaux de bord est également consultable et exportable en cliquant sur **Analyse**

- L'ensemble des réponses brutes sous forme de tableau peut être visualisé en cliquant sur le bouton **Base de réponses**.

Ce tableau est exportable en cliquant sur l'icône d'exportation



Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXÉ, Classe et Option).

Dans cet exemple, je souhaite consulter uniquement les résultats des jeunes femmes inscrites en 2013-14 en terminale professionnelle de l'option Services en milieu rural. Ne pas oublier de cliquer sur Appliquer pour prendre en compte la sélection.



Une analyse des résultats sera conduite conjointement par AgroSup Dijon/Eduter et la DGER, à l'échelon national au cours de l'automne 2015 : construction d'indicateurs nationaux, rédaction d'une synthèse statistique.

## 2 - Le suivi de l'enquête dans les SRFD

Les SRFD disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site de leur région.

Chaque SRFD se connecte à Internet avec l'adresse suivante :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2015/region.htm>

après avoir saisi ses login et mot de passe reçus par mèl sur la boîte institutionnelle, et cliqué OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :



Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Cliquer sur **Accueil** permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Cliquer sur **Note de service** permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Cliquer sur le menu déroulant des **Autres sites** permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Cliquer sur **Base de réponses** permet d'accéder à l'ensemble des réponses des établissements de votre région sous format tableur.

Cliquer sur **Analyse** permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses des établissements de votre région.

Cliquer sur le menu déroulant des **Tableaux de résultats** permet de sélectionner le tableau de résultats qui vous intéresse.

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEX, Classe, Option et affiliation de l'établissement). Ne pas oublier de cliquer sur Appliquer pour prendre en compte la sélection.

Cliquer sur **Login / mot de passe des établissements** pour afficher la liste des établissements de votre région, comprenant leur login, leur mot de passe (Pwd) et le nombre de jeunes sortants de l'enseignement technique agricole qu'ils sont invités à interroger<sup>1</sup> : un établissement peut être amené à demander ces informations au SRFD dont il dépend.

Enfin, en cliquant sur **Sortants et répondants par établissement – table des sortants**, vous êtes redirigés sur un nouveau module dont le bandeau est le suivant :

<sup>1</sup> Cet effectif correspond à celui de l'ensemble des jeunes qui ne sont plus inscrits dans aucune formation scolaire de l'enseignement technique agricole en 2014-2015 (CF note de service).



La commande **Nombre de sortants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de sortants à interroger, le premier par région, le deuxième par établissement.

La commande **Répondants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de jeunes ayant déjà répondu, le premier par région, le deuxième par établissement. Ces tableaux sont mis à jour chaque nuit.

La commande **Base des sortants** permet d'accéder à l'ensemble des caractéristiques des sortants à interroger de votre fédération sous format tableur.

Enfin, la commande **Liste des non répondants** permet d'accéder aux même informations que Base des sortants, mais uniquement pour les jeunes n'ayant pas répondu au questionnaire.

NB : Il est tout le temps possible de télécharger ou d'imprimer ce qui est à l'écran, en cliquant sur



Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton rouge



L'analyse régionale n'est pertinente que si elle repose sur la participation d'un nombre suffisant d'établissements. Il appartient donc à chaque SRFD d'inciter les établissements ou sites à mettre en œuvre cette enquête. Chaque SRFD est chargé du suivi du taux de réponse de tous les établissements.

### 3- Le suivi de l'enquête dans les fédérations des établissements privés

Les fédérations des établissements privés disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site de leur fédération.

Chaque fédération se connecte à Internet avec l'adresse suivante :

<https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2015/federation.htm>

après avoir saisi le login et le mot de passe, propre à chaque fédération et reçu par mél sur la boîte institutionnelle, et cliqué sur OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :



Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Cliquer sur **Accueil** permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Cliquer sur **Note de service** permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Cliquer sur le menu déroulant des **Autres sites** permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Cliquer sur **Analyse** permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses des établissements de votre fédération.

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXÉ, Classe, Option et Région). Ne pas oublier de cliquer sur Appliquer pour prendre en compte la sélection.

Enfin, en cliquant sur **Sortants et répondants par établissement – table des sortants**, vous êtes redirigés sur un nouveau module dont le bandeau est le suivant :



La commande **Nombre de sortants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de sortants à interroger de manière obligatoire ou facultative, le premier par région, le deuxième par établissement.

La commande **Répondants** permet de charger deux tableaux montrant le nombre de jeunes ayant déjà répondu de manière obligatoire ou facultative, le premier par région, le deuxième par établissement. Ces tableaux sont mis à jour chaque nuit.

La commande **Table des sortants** permet d'accéder à l'ensemble des caractéristiques des sortants à interroger de votre fédération sous format tableur.

Enfin, la commande **Liste des non répondants** permet d'accéder aux mêmes informations que Table des sortants, mais uniquement pour les jeunes n'ayant pas répondu au questionnaire.

NB : Il est tout le temps possible de télécharger ou d'imprimer ce qui est à l'écran, en cliquant sur



Pour se déconnecter, cliquer sur le bouton rouge



#### 4 – La liste des personnes ressources DGER - AgroSup Dijon EDUTER

Si un établissement ou un SRFD rencontre des difficultés dans la mise en œuvre de cette enquête, il est invité à prendre contact :

-pour des questions générales relatives à la note de service :

-l'adresse électronique institutionnelle : DGER MISSI sur Educagri [dger.missi@educagri.fr](mailto:dger.missi@educagri.fr)  
-Frédéric LEQUÈVRE : 01 49 55 52 33 [frédéric.lequevre@educagri.fr](mailto:frédéric.lequevre@educagri.fr)

-pour les questions techniques relatives à la saisie des questionnaires et à la synthèse des résultats :

-Jean-Michel DROUET : 03 80 77 29 41 [jean-michel.drouet@educagri.fr](mailto:jean-michel.drouet@educagri.fr)  
-Sabrina BONDoux : 03 80 77 26 18 [sabrina.bondoux@educagri.fr](mailto:sabrina.bondoux@educagri.fr)



[Logo de l'établissement]

Objet : Enquête statistique sur le suivi des élèves sortant de l'enseignement technique agricole.

[Lieu à compléter par l'établissement], le [date]

Madame, Monsieur,

Vous étiez lors de la précédente année scolaire (2013-2014) élève ou étudiant au sein de notre établissement.

Afin d'aider à l'orientation des élèves et des étudiants de l'enseignement technique agricole, le ministère en charge de l'agriculture mène une importante enquête statistique.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint. Le temps de réponse est inférieur à dix minutes. Les réponses, anonymes et confidentielles, servent uniquement à réaliser des statistiques.

Il est très important que vous participez à cette enquête, afin d'assurer la qualité des résultats, et de permettre aux services chargés de l'insertion scolaire et professionnelle de connaître la diversité des situations.

Vous pouvez renvoyer votre questionnaire papier complété à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe à notre établissement **ou bien répondre directement au questionnaire sur internet** en vous connectant à l'adresse suivante :

[suivi2015.educagri.fr](http://suivi2015.educagri.fr)

Sur smartphone ou tablette, vous pouvez accéder directement au questionnaire à l'aide du code situé en bas à gauche de cette lettre.

**Saisissez ensuite votre code d'accès : [identifiant de 7 caractères à indiquer par l'établissement]**

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire avant **le 1er mars 2015 au plus tard**.

Pour toute question sur la façon de répondre à cette enquête, Madame / Monsieur [nom de la personne à indiquer par l'établissement] peut être contacté(e) au [numéro de téléphone à fournir par l'établissement].

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre enquête et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



La Directrice / Le Directeur

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire. Visa n°2015A700AG du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2015. En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux acteurs de l'enseignement technique agricole (dernier établissement fréquenté, autorité académique de rattachement, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, Institut Eduter). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du responsable de l'établissement de formation.



[Logo de l'établissement]

Objet : Enquête statistique sur le suivi des élèves sortant de l'enseignement technique agricole.

[Lieu à compléter par l'établissement], le  
[date]

Madame, Monsieur,

Vous étiez lors de la précédente année scolaire (2013-2014) élève ou étudiant au sein de notre établissement.

Afin d'aider à l'orientation des élèves et des étudiants de l'enseignement technique agricole, le ministère en charge de l'agriculture mène une importante enquête statistique.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint. Le temps de réponse est inférieur à dix minutes. Les réponses, anonymes et confidentielles, servent uniquement à réaliser des statistiques.

Il est très important que vous participez à cette enquête, afin d'assurer la qualité des résultats, et de permettre aux services chargés de l'insertion scolaire et professionnelle de connaître la diversité des situations.

Vous pouvez renvoyer votre questionnaire papier complété à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe à notre établissement **ou bien répondre directement au questionnaire sur internet** en vous connectant à l'adresse suivante :

**suivi2015.educagri.fr**

Sur smartphone ou tablette, vous pouvez accéder directement au questionnaire à l'aide du code situé en bas à gauche de cette lettre.

**Saisissez ensuite votre code d'accès :** [identifiant de 7 caractères à indiquer par l'établissement]

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire avant **le 1er mars 2015 au plus tard**.

Pour toute question sur la façon de répondre à cette enquête, Madame / Monsieur [nom de la personne à indiquer par l'établissement] peut être contacté(e) au [numéro de téléphone à fournir]

*par l'établissement].*

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre enquête et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



La Directrice / Le Directeur

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire. Visa n°2015A700AG du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2015. En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux acteurs de l'enseignement technique agricole (dernier établissement fréquenté, autorité académique de rattachement, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, Institut Eduter). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du responsable de l'établissement de formation.



[Logo de l'établissement]

Objet : Enquête statistique sur le suivi des élèves sortant de l'enseignement technique agricole.

[Lieu à compléter par l'établissement], le  
[date]

Madame, Monsieur,

Vous étiez lors de la précédente année scolaire (2013-2014) élève ou étudiant au sein de notre établissement.

Afin d'aider à l'orientation des élèves et des étudiants de l'enseignement technique agricole, le ministère en charge de l'agriculture mène une importante enquête statistique.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint. Le temps de réponse est inférieur à dix minutes. Les réponses, anonymes et confidentielles, servent uniquement à réaliser des statistiques.

Il est très important que vous participez à cette enquête, afin d'assurer la qualité des résultats, et de permettre aux services chargés de l'insertion scolaire et professionnelle de connaître la diversité des situations.

Vous pouvez renvoyer votre questionnaire papier complété à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe à notre établissement **ou bien répondre directement au questionnaire sur internet** en vous connectant à l'adresse suivante :

**suivi2015.educagri.fr**

Sur smartphone ou tablette, vous pouvez accéder directement au questionnaire à l'aide du code situé en bas à gauche de cette lettre.

**Saisissez ensuite votre code d'accès :** [identifiant de 7 caractères à indiquer par l'établissement]

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire avant **le 1er mars 2015 au plus tard**.

Pour toute question sur la façon de répondre à cette enquête, Madame / Monsieur [nom de la personne à indiquer par l'établissement] peut être contacté(e) au [numéro de téléphone à fournir]

*par l'établissement].*

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre enquête et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



La Directrice / Le Directeur

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire. Visa n°2015A700AG du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2015. En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux acteurs de l'enseignement technique agricole (dernier établissement fréquenté, autorité académique de rattachement, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, Institut Eduter). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du responsable de l'établissement de formation.

# LE SUIVI DES ÉLÈVES SORTANT DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE ENQUÊTE 2015

Cadre à remplir par l'établissement



Identifiant

Région

Classe suivie en 2013/2014

Spécialité

Nom et adresse de l'établissement

**Sexe :** Homme 1   
Femme 2

**Date de naissance**  
Jour  Mois  Année

**Commune où vous vivez au 1<sup>er</sup> février 2015 :**

**Code postal**

**1. Quelle était votre commune de résidence ou celle de vos parents pendant l'année scolaire 2013-2014 ?**  
(Si vous étiez interne, indiquez la commune d'origine et non celle de l'internat)

**Code postal**

**2. En 2014, avez-vous obtenu le diplôme que vous prépariez ?**

Oui 1  Non 2

**3. Cochez les permis, brevets, diplômes que vous détenez** (plusieurs réponses possibles) :

- 1  CAPA, CAP
- 2  BEPA, BEP, Brevet professionnel agricole (BPA)
- 3  Baccalauréat professionnel, Brevet de technicien agricole (BTA), Brevet de technicien (BT), Brevet professionnel (BP)
- 4  Baccalauréat technologique
- 5  Baccalauréat général (S, ES, L)
- 6  BTSA, BTS, DUT
- 7  Autres diplômes de l'enseignement supérieur (Licence, master, diplôme d'ingénieur, Diplôme d'études comptables et financières (DECF, DESCF))
- 8  Permis de conduire (auto-moto, poids-lourds, transport en commun)
- 9  Aucun
- 10  Autre (précisez)

**4. Au 1<sup>er</sup> février 2015 êtes-vous** (une seule réponse possible)

- 1  Élève, étudiant(e) (vous poursuivez des études) *continuez à la question 6*
- 2  Apprenti(e) (en contrat d'apprentissage dans un CFA)  
Est-ce dans un CFA agricole ? 1  oui 2  non *continuez à la question 6*
- 3  En emploi (y compris contrat de professionnalisation, CAE, CDD...) *continuez à la question 11*
- 4  En formation professionnelle continue, stage rémunéré *continuez à la question 5*
- 5  Sans emploi et à la recherche d'un emploi *continuez à la question 10*
- 6  Sans emploi et vous n'en cherchez pas *continuez à la question 9*

**5. Vous êtes en formation professionnelle continue, en stage rémunéré** (une seule réponse possible)

- 1  Vous avez aussi un emploi *continuez à la question 11*
- 2  Vous êtes inscrit en lycée *continuez à la question 6*
- 3  Vous êtes inscrit en centre de formation d'apprentis pour préparer un nouveau diplôme *continuez à la question 6*
- 4  Vous suivez un stage proposé par le Pôle Emploi, la mission locale ou la PAIO *continuez à la question 10*
- 5  Autre (précisez) *continuez à la question 10*

**6. Vous poursuivez des études ou vous êtes en contrat d'apprentissage** (plusieurs réponses possibles)

- 1  Par choix
- 2  Parce que vous avez échoué à l'examen
- 3  Parce que vous avez besoin d'une qualification supplémentaire
- 4  Parce que vous n'avez pas trouvé d'emploi
- 5  Autre (précisez)

**7. Dans quelle classe ou quelle filière êtes-vous inscrit ?**

Exemples : terminale CAPA, première professionnelle, préparation concours d'aide soignant, formation d'éducateur...)

**8. Si vous préparez un diplôme, précisez le nom de ce diplôme et sa spécialité.** Exemples : BTSA ACSE, Bac Pro aménagements paysagers, CAP petite enfance, diplôme d'infirmier...

*continuez à la question 25*

**9. Si vous êtes sans emploi et n'en cherchez pas :** (plusieurs réponses possibles)

- 1  Vous êtes dans l'attente d'une autre formation
- 2  Vous êtes dans l'attente d'un poste qui doit se libérer dans les deux mois à venir
- 3  Vous attendez un contrat d'intérim
- 4  Vous avez des problèmes de santé
- 5  Vous élevez votre enfant ou êtes en attente d'un événement (mariage, naissance...)
- 6  Vous envisagez de changer de ville, de région, de pays, de créer votre entreprise...
- 7  Autre (précisez)

*continuez à la question 25*

**10. Si vous êtes en stage de formation ou sans emploi et à la recherche d'un emploi, quelles sont les démarches que vous entreprenez pour chercher un emploi ?** (plusieurs réponses possibles)

- 1  Vous êtes inscrit(e) au Pôle Emploi
- 2  Vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim
- 3  Vous faites intervenir des relations personnelles
- 4  Vous avez consulté les petites annonces
- 5  Vous avez participé à des actions organisées par une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation)...
- 6  Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contrats avec des entreprises
- 7  Vous êtes en relation avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)
- 8  Vous avez pris contact avec des chambres de métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture
- 9  Vous n'avez entrepris aucune démarche particulière
- 10  Autre (précisez)

*continuez à la question 25*

**11. Vous êtes en emploi au 1<sup>er</sup> février 2015, quel est le statut de votre emploi ?** (une seule réponse possible)

- 1  Contrat de professionnalisation
- 2  Autre contrat aidé (CIE, CAE...)
- 3  Contrat d'intérim
- 4  Contrat à durée déterminée (CDD) de moins de 6 mois
- 5  Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou plus
- 6  Contrat à durée indéterminée (CDI)
- 7  Fonctionnaire ou agent public
- 8  Aide familial(e)
- 9  Installé(e) à votre compte
- 10  Engagé(e) dans l'armée

**12. Quel est l'intitulé de votre emploi ?**

Exemples : exploitant agricole, ouvrier paysagiste, agent de service hospitalier

**13. Vous travaillez** (une seule réponse possible)

- 1  Dans une entreprise privée
- 2  Dans une association
- 3  Dans une entreprise publique (SNCF, La Poste...)
- 4  Dans la fonction publique (Etat, collectivité local, hôpital public...)

**14. Quelle est la commune de votre lieu de travail ?**

Code postal

**15. Vous travaillez** (une seule réponse possible)

- 1  A temps plein
- 2  A temps partiel supérieur ou égal à mi-temps
- 3  A temps partiel inférieur à mi-temps

**16. Combien d'heures par semaine travaillez-vous ?**

**17. Quel est votre salaire mensuel moyen ?**

*Salaire net, primes comprises, montant arrondi en euro***18. Avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise ? (job d'été, stage...)**

- 1  oui      2  non

**19. Combien y-a-t-il de salariés de votre entreprise sur votre lieu de travail ?**

- 1  Moins de 10 salariés  
 2  De 10 à 49 salariés  
 3  50 salariés et plus  
 4  Vous ne savez pas

**20. Quelle est la fonction principale de votre emploi ? (une seule réponse possible)**

- 1  Production, fabrication, chantier, exploitation  
 2  Installation, réglage, réparation, maintenance  
 3  Sécurité, gardiennage, police, armée  
 4  Nettoyage, entretien ménager  
 5  Transport, manutention, magasinage, logistique  
 6  Secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil  
 7  Gestion, comptabilité, fonction administrative  
 8  Commerce, vente, technico-commercial  
 9  Informatique, études, méthodes  
 10  Enseignement, travail d'animation, travail social  
 11  Soins aux personnes  
 12  Coiffure, esthétique  
 13  Autres services aux personnes, garde d'enfants  
 14  Autre (précisez)

**21. Si vous êtes salarié(e) d'entreprise, quelle est votre classification professionnelle ? (une seule réponse possible)**

- 1  Manœuvre, ouvrier spécialisé  
 2  Ouvrier qualifié ou hautement qualifié  
 3  Employé  
 4  Technicien, dessinateur, VRP  
 5  Agent de maîtrise  
 6  Ingénieur, cadre  
 7  Autre (précisez)

**22. Quelle est l'activité de votre entreprise ?***Exemples : contrôle laitier, production de plats cuisinés, banque, service après-vente de machines agricoles*

**23. Dans quelle branche la classez-vous ? (une seule réponse possible)**

- 1  Productions agricoles et services annexes aux cultures (dont CUMA, services de remplacement, entreprise de travaux agricoles) et à l'élevage (insémination...)  
 2  Productions forestières et chasses privées  
 3  Entreprises paysagistes  
 4  Bâtiment du gros œuvre (maçonnerie...), travaux public  
 5  Bâtiment du second œuvre (menuiserie, chauffage, électricité)  
 6  Industrie mécanique, électricité, métallurgie  
 7  Industries agroalimentaires  
 8  Autres industries (bois, textile, chimie, graphique...)  
 9  Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)  
 10  Commerce de gros en produits agricoles et alimentaires (dont les coopératives agricoles)  
 11  Commerce de détail alimentaire, dont la grande distribution (super et hypermarchés)  
 12  Commerce de plantes et de fleurs  
 13  Autres commerces et immobilier  
 14  Réparation automobile  
 15  Hôtellerie et restauration  
 16  Administration liée à l'agriculture  
 17  Gestion du patrimoine naturel public (jardins, espaces verts des communes, ONF, ONCFS, CRPF, réserves et parcs naturels, parcs zoologiques...)  
 18  Gestion de l'eau, assainissement (épuration, traitement des ordures...)  
 19  Administrations des autres ministères, collectivités territoriales (sauf jardins, espaces verts, gestion de l'eau, écoles primaires et action sociale)  
 20  Enseignement technique agricole  
 21  Éducation nationale  
 22  Activités de la santé (hôpitaux, médecine, ambulances, laboratoire d'analyse médicale...)  
 23  Action sociale (CLSH, centres sociaux, foyers ruraux, MJC, ADMR, maison de retraite, CAT, crèches...)  
 24  Activités vétérinaires et soins aux animaux  
 25  Services aux particuliers  
 26  Services aux entreprises agricoles (organisations professionnelles agricoles – chambres d'agricultures, associations de producteurs...)  
 27  Autres services aux entreprises (communication, informatique, nettoyage, comptabilité, conseil de gestion, architecture)  
 28  Banques, assurances  
 29  Autre (précisez)

**24. Quelles sont les démarches qui vous ont permis d'obtenir votre emploi ?** (*plusieurs réponses possibles*)

- 1 Vous vous êtes inscrit(e) à Pôle Emploi
- 2 Vous vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim
- 3 Vous avez fait intervenir des relations personnelles
- 4 Vous avez consulté les petites annonces
- 5 Vous avez pris contact avec une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation)
- 6 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contacts avec des entreprises
- 7 Vous avez pris contact avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)
- 8 Vous avez repris contact avec des chambres de métiers, de commerce, d'industrie, d'agriculture
- 9 Autre (précisez)

**25. Que pensez-vous de votre situation actuelle ? Que souhaitez-vous faire dans le futur ?**

**Aurez-vous besoin de renforcer votre formation, et si oui, quelle sera votre stratégie pour l'organiser ?**